



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 05086

Numéro SIREN : 318 186 400

Nom ou dénomination : SAPEB INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 10/09/2014 sous le numéro de dépôt 84277





1408436401

|                   |                                           |
|-------------------|-------------------------------------------|
| DATE DEPOT :      | 2014-09-10                                |
| NUMERO DE DEPOT : | 2014R084277                               |
| N° GESTION :      | 2000B05086                                |
| N° SIREN :        | 318186400                                 |
| DENOMINATION :    | SAPEB INVESTISSEMENTS                     |
| ADRESSE :         | 84 RUE DE L ASSOMPTION 75016 PARIS        |
| DATE D'ACTE :     | 2014/06/30                                |
| TYPE D'ACTE :     | PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION |
| NATURE D'ACTE :   | NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE |



200035086

PN 30.06.14 NZ

10 SEP. 2014

R 112

**SAPE8 INVESTISSEMENTS**  
Société Anonyme au capital de 6 262 920 euros  
Siège social : 84 rue de l'Assomption 75016 PARIS  
318186400 RCS PARIS

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'an deux mil quatorze,

Le Trente Juin à l'issue de l'assemblée d'approbation des comptes, le Conseil d'Administration en son entier :

- Monsieur Jean-Pierre GAGNAT
- Monsieur Alexandre GAGNAT
- Madame Delphine GAGNAT

se sont réunis, à l'effet de nommer un directeur général délégué afin d'assister le Directeur Général.

Il est ainsi constaté que les trois administrateurs sur les trois composant le Conseil sont présents et qu'en conséquence, le quorum étant atteint, ledit conseil peut valablement délibérer.

La séance se poursuit sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GAGNAT, Président Directeur Général nommé suivant conseil d'administration en date du 29 Juin 2012. Monsieur Jean-Pierre GAGNAT assume la direction générale de la Société.

Monsieur Jean-Pierre GAGNAT, en sa qualité de Directeur général, conformément à l'article L 225-53 du Code de Commerce, soumet au conseil son souhait d'être assisté d'un Directeur Général Délégué, en la personne de Monsieur Martin GAGNAT.

35 06. 100



Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, a pris les résolutions suivantes :

#### PREMIERE DELIBERATION

Monsieur GAGNAT Jean-Pierre rappelle qu'il assume sous sa responsabilité la direction générale de la Société.

A cet effet, en tant que Président Directeur Général, il passe et signe tous actes et pièces, constitue tous fondés de pouvoirs spéciaux, et généralement fait tout ce qui est nécessaire pour assumer la direction générale de la Société et l'exécution des décisions du conseil.

Par contre, il ne peut donner au nom de la Société des cautions, avals et garantie qu'en vertu d'une autorisation spéciale du conseil.

A l'égard des tiers, il a tous pouvoirs dans les limites de l'objet social et dans celles stipulées ci-dessus en ce qui concerne les cautionnements, avals et garanties.

#### DEUXIEME DELIBERATION

Le Directeur Général, Monsieur Jean-Pierre GAGNAT, a fait connaître au Conseil qu'il lui paraît souhaitable qu'un Directeur Général Délégué lui soit adjoint pour l'assister dans ses fonctions et il propose au Conseil de nommer à ce poste Monsieur Martin GAGNAT.

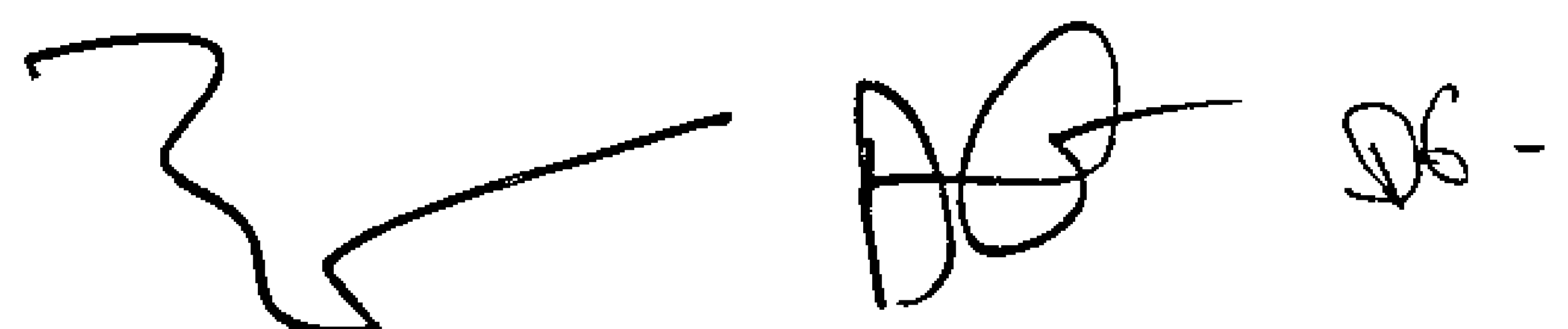
Accédant à cette demande, le Conseil nomme à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2014 :

\* Monsieur Martin GAGNAT

Domicilié : 84 A bis chemin du Bas des Ormes 78560 LE PORT MARLY.

Directeur Général délégué de la Société pour une durée égale à celle des fonctions du Directeur Général, soit jusqu'à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes qui seront clos en 2017.

Monsieur Martin GAGNAT, présent, remercie le Conseil pour cette nomination.

Handwritten signature and initials. On the left, a large, stylized signature. To its right, the initials 'DG' followed by a dash and another set of initials 'DG'.



### TROISIEME DELIBERATION

Le Conseil rappelle que le Directeur Général Délégué a une mission d'assistance auprès du Directeur Général. Il est auxiliaire du directeur général mais vis-à-vis des tiers, il est un organe de la direction disposant des mêmes pouvoirs que le Directeur Général et ce conformément à l'article L 225-56 al.2.

### PUBLICATIONS ET DECLARATIONS

Le Conseil décide que tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou extraits certifiés conformes du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité requise par la Loi et afférente aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé.

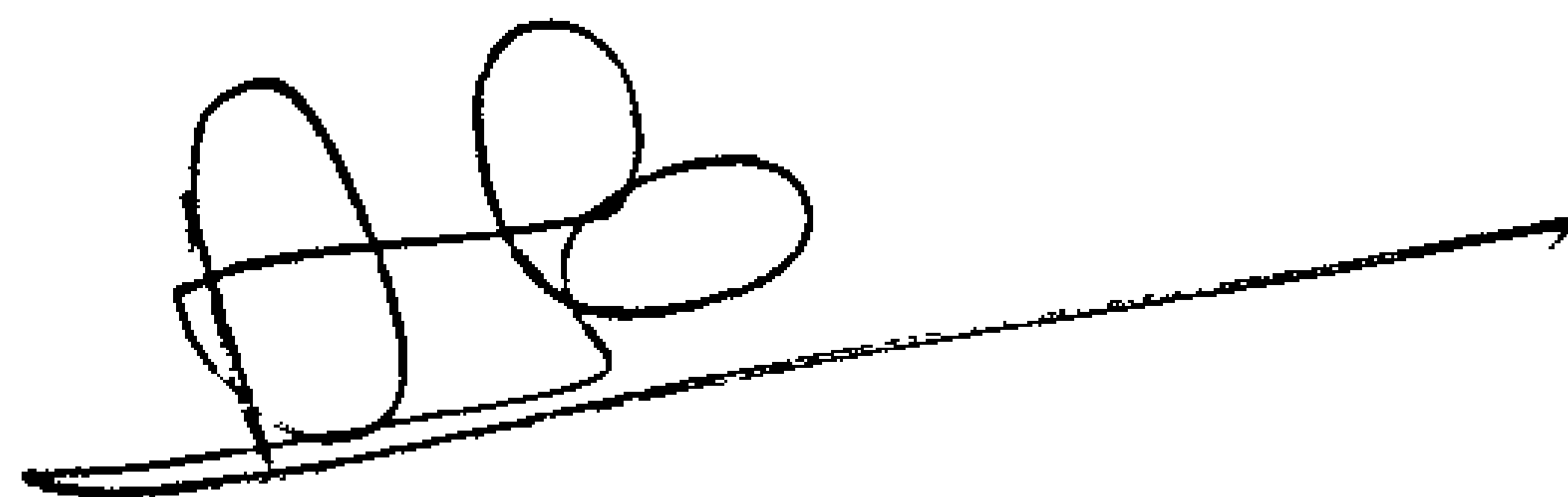
Monsieur Jean-Pierre GAGNAT



Madame Delphine GAGNAT



Monsieur Alexandre GAGNAT



~~Porteur de copies conformes~~  
Le Président Directeur Général

